



Nina , seule avec ses 3 enfants obligée de payer la dette de son ex compagnon

En 2016 l'ex compagnon de Nina a un accident de voiture. Il est alcoolisé et percute une voiture en face. Il a déjà eu un retrait de permis à cause de l'alcool. Il était censé ne plus boire. Il a trahi Nina qui lui faisait confiance.

L'assurance ne veut pas prendre en charge les frais. 7 ans après, alors qu'ils sont séparés depuis 2018, la dette arrive. Nina étant souscripteur du contrat doit payer la dette de son ex compagnon d'un montant de 16 000€, lui ne voulant pas assumer son délit et refusant de payer sa dette.

Ce n'est pas Nina qui a commis le délit, mais c'est à elle de payer. Quelle injustice !

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/FfMfiyQf>



Scannez-moi !

Cette cagnotte vous est proposée par :

Anatole Robin